

Burundi : cinq organisations de la société civile "définitivement radiées"

@rib News, 23/10/2016 - Source Xinhua Cinq organisations burundaises de la société civile (OSC) à savoir FORSC, FOCODE, ACAT, APRODH et RCP - sont "définitivement radiées" de la liste des ASBL (Associations Sans But Lucratif) œuvrant sur le territoire burundais depuis le 19 octobre 2016, a annoncé dimanche le gouvernement burundais. L'ordonnance ministérielle rendue publique dimanche à Bujumbura est signée Pascal Barandagiye, ministre burundais de l'Intérieur et de la Formation Patriotique.

Le ministre a pointé du doigt le Forum pour le Renforcement de la Société Civile (FORSC), le Forum pour la Conscience et le Développement (FOCODE), l'Action Chrétienne pour l'Abolition de la Torture (ACAT), l'Association pour la Protection des Droits Humains et des Personnes Détenues (APRODH) et le Réseau des Citoyens Probes (RCP). L'ordonnance ministérielle rappelle que les activités des cinq ASBL avaient été suspendues "provisoirement" le 23 novembre 2015. "Malgré les multiples avertissements, les associations susvisées se sont écartées de leurs objectifs consignés dans leurs statuts et s'activent plutôt à ternir l'image du pays et à semer la haine et la division au sein de la population burundaise", lit-on par ailleurs dans l'ordonnance ministérielle. Le 26 avril 2015, soit au lendemain de l'annonce d'une nouvelle candidature de l'actuel chef d'Etat burundais Pierre Nkurunziza pour l'élection présidentielle burundaise de 2015, les représentants des cinq ASBL "dissoutes", s'y étaient opposés avant d'appeler à des manifestations qualifiées de "mouvement insurrectionnel" par le gouvernement burundais.